

Projet de prévention des addictions par les compétences psychosociales

Le tabagisme quotidien est particulièrement présent dans les Hauts de France avec un taux de mortalité plus important que la moyenne nationale.

Prévenir la consommation de tabac est donc une nécessité et peut se faire dès le plus jeune âge.

Lorsqu'il s'agit de s'adresser à un jeune public en prévention des addictions, la consommation de produits n'est pas abordée. L'idée est plutôt de développer leurs compétences psychosociales (CPS) afin de leur donner, dès le plus jeune âge, la capacité à faire des choix positifs, à adopter des comportements adaptés et ainsi retarder l'initiation ou enrayer à la consommation de produits telle que la cigarette, (par exemple, en favorisant le développement de leur capacité à se positionner dans un groupe et résister à la pression).

Aujourd'hui, développer les CPS est une méthode reconnue comme efficace dans les démarches de prévention des addictions. Or, peu de programmes existent en direction des 6-11 ans hors milieu scolaire. C'est pourquoi l'ANPAA Hauts-de-France souhaite créer avec vous un programme de prévention en ce sens.

Qui sommes-nous ?

L'ANPAA est en France l'un des principaux opérateurs en matière de prévention, de soins et d'accompagnement social liés aux pratiques addictives avec ou sans produit.

Notre objectif est de faire évoluer le regard sur les addictions avec ou sans produits et agir auprès de tous, dans tout milieu de vie.

www.anpaa-hdf.fr

Les CPS c'est quoi ?

Les Compétences Psycho Sociales (CPS) sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. »

Il s'agit de :

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée critique / Avoir une pensée créatrice
- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.



Prévenir les addictions, mais pas que :

Développer les CPS permet de prévenir les addictions mais pas seulement, elles servent également à :

- Contribuer au bien-être général de l'enfant
- Réduire le risque de comportements violents
- Réguler ses émotions
- Favoriser le bien vivre ensemble

Les CPS font déjà partie intégrante de votre accompagnement quotidien du public, par exemple lorsque vous travaillez autour d'ateliers d'expression, d'activités de coopération de groupe etc.

Pour qui ?

Auprès des 6-11 ans et leurs parents

Hors milieu scolaire,

Dans des milieux différents
(MECS, Centres sociaux)

Un programme à créer ensemble

Comment participer ?

Pour créer ce programme, nous souhaitons avoir votre appui. En tant que centre social, s'engager dans ce projet à nos côtés, peut se faire de différentes manières. En fonction de votre temps disponible, de vos envies...

Vous pouvez :

- Participer régulièrement aux réunions du **comité technique** (4 à 5 réunions prévues d'ici juin 2020).
- Être « **structure d'accueil** » pour expérimenter le programme auprès des enfants.
- Être « **structure témoin** » : vous participez à l'évaluation du programme en répondant à des questions d'évaluation diffusées auprès des enfants et des professionnels ; leurs réponses seront comparées à celles des publics ayant bénéficié du programme créé et permettront d'en évaluer l'intérêt.
- Bénéficier **d'animations ponctuelles** sur certains ateliers du programme afin de les tester avant l'expérimentation.

01/12/18

Phase 1 : Conception et création du programme

01/06/20

Phase 2 : Expérimentation

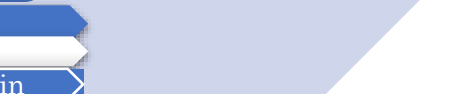
31/05/21

Phase 3 : Déploiement

31/05/22

Participation au COTECH
Être structure d'accueil

Être structure témoin



Nos partenaires :

Comité Régional d'Education et de Promotion de la Santé du Nord-Pas de Calais ; Fédération des centres sociaux pays Picards ; Fédération des centres sociaux Nord Pas de Calais ; Espace de Prévention et d'Informations sur les Conduites Addictives ; Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie ; Direction enfance et famille Somme, Direction enfance et famille Aisne. & Mission d'appui de Hauts-de-France Addictions

Où ?

Le programme sera réalisé dans l'ensemble des Hauts-de-France avec un accent sur les territoires de santé prioritaires

Financé par :

Pour participer vous pouvez contacter Mélanie Bertier

Chargée de prévention, service de prévention ANPAA HdF

melanie.bertier@anpaa.asso.fr

03 28 36 47 02